



**COMMUNE DE SAINT-MARTIN**

**Plan d'aménagement détaillé  
SUEN - ST-MARTIN / aval**

**Légende**

Péri-mètre du "PAD"

**Zone agricole**

- Secteur de reconstructions, rénovations, transformations du "PAD" (agrotourisme, agriculture)
- Secteur de prairies de fauche
- Secteur de prairies de fauche avec contraintes
- Secteur de pâturage bovin - petit bétail
- Secteur agricole traditionnel à sauvegarder

**Zones à bâtir et de protection**

- Zone d'habitation de faible densité
- Zone d'installations et de constructions publiques
- Zone de jardins
- Zone de protection des rives
- Secteur des chemins et des pistes agricoles à créer



Homologué par le Conseil d'Etat  
de l'Etat le 12/05/2003

Droit de sceau: Fr. 1500  
L'atteste:  
Le Chancelier d'Etat:



Echelle 1 : 2000

Mai 2003